

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 14

Votants : 14

Abstention(s) : 0

Pour : 14 Contre : 0

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pierre SIMONE, Maire

Date de convocation : 17/02/2026

**PRESENTS :** M. Pierre SIMONE, M. André MICHEL, M. Philippe FAYOLLE, Mme Béatrice RODRIGUES, Mme Isabelle MARJOLLET, Mme Sylvie SECOND, Mme Chrystelle MALIGEAY, M. Christophe FERRIER, Mme Olivia SEON, M. Jean-Christophe VOUTE, M. Jimmy GOUGAUD, Mme Amélie FLODROPS, M. Bernard GAGNIERE

**ABSENTE et EXCUSEE :** Mme Marie-Claire GARIN qui donne pouvoir à M. André MICHEL

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme Olivia SEON

**N° 2026-02-23-03**

**OBJET :** Subvention à l'association des Amis du Musée de la Cravate

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'association des Amis du Musée de la cravate, à Panissières, et du Musée du tissage et de la soierie, à Bussières, qui organisent conjointement l'évènement « Les 48h de la création textile » du 13 au 15 novembre 2026, et pour lequel il demande une subvention.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur,  
Après avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents

1° **Décide** de voter une subvention de 60 € à l'association des Amis du Musée de la Cravate pour l'organisation de l'évènement « Les 48h de la création textile ».

2° **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits à l'article 65748 du budget primitif

3° **Charge** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an comme ci-dessus indiqués.

Copie certifiée conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance,  
Olivia SEON



Le Maire,  
Pierre SIMONE

